



COMMUNE DE CHIGNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Municipalité de Chigny, se conformant aux dispositions légales suivantes :

- loi sur les routes du 10 décembre 1991

soumet à l'enquête publique le projet suivant établi par le bureau d'ingénieurs EPF/HES BBHN SA, à Morges :

- **Création d'un cheminement piétonnier le long de la route de Morges, RC 67-C-S (tronçon essentiellement hors traversée de localité)**

Le projet est déposé au greffe municipal **du 28 octobre au 26 novembre 2022** inclusivement, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Durant cette période, les observations ou oppositions motivées éventuelles peuvent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité ou inscrites sur la feuille d'enquête.

La Municipalité

Date	Oppositions et observations